

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

---

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le cinquième jour de février deux-mille-dix-huit, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Francis Bélanger, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, André Drouin, Patrick St-Pierre, Martin Boulanger, Renaud Gosselin.

Mme la conseillère, Diane Rancourt.

Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Rés. 18-017

**ORDRE DU JOUR**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 18-018

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Martin Boulanger

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

Rés. 18-019

**ADOPTION DES COMPTES**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;  
Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Renaud Gosselin

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme total : 83 928,16\$ plus 10 607,69\$ en salaires pour la période 1.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_ PÉRIODE DE QUESTIONS \_\_\_\_\_

Rés. 18-020

**APPUI À UNE DEMANDE DE DÉPLACEMENT DE POTEAU ÉLECTRIQUE AU 99 RUE PRINCIPALE**

ATTENDU QUE M. Daniel Richard présentera une demande à Hydro Québec afin de déplacer un poteau localisé dans son entrée de cour;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Gino Giroux

QUE le conseil municipal de la municipalité de Courcelles appui M. Daniel Richard dans sa demande de déplacement d'un poteau nuisible à son accès à la propriété au 99 rue Principale.

ADOPTÉE

- DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES & DÉPÔT DE LA LISTE DES ÉLUS FORMÉS EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE : André Drouin, Patrick St-Pierre et Martin Boulanger
- DÉPÔT DES LISTES DES DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES
- DÉPÔT DE LA LISTE DES PROPRIÉTÉS DESTINÉES À LA VENTE POUR TAXES

Rés. 18-021

**VENTES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES : TRANSMISSION MRC**

ATTENDU QUE deux propriétés présentent un arrérage de taxes important et qu'il y a lieu de recouvrer ces sommes avant prescription.

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les matricules suivants soient transmis à la MRC pour qu'elle procède à l'enregistrement de ces immeubles en vue de la prochaine vente pour non-paiement de taxes :

6682-83-5786 : 113 rue Principale, Courcelles QC : 1 189,13\$

6781-42-7217 : lots 4 023 198 rue Principale, Courcelles QC : 400,67\$

À cela s'ajoute les taxes de l'année en cours ainsi que l'intérêt du au 14 juin, jour de la vente d'immeubles pour défaut de paiement d'impôts fonciers et taxes scolaires s'il y a lieu.

ADOPTÉE

Rés. 18-022

**ENGAGEMENT DE CRÉDITS : MISE À JOUR SITE WEB**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

QU'une dépense de +/- 140\$ + taxes soit autorisée chez Quatorze communications pour passer à la version 7 de PHP.

ADOPTÉE

Rés. 18-023

**ENGAGEMENT DE CRÉDITS : PROGRAMME INFORMATIQUE RÔLE EN LIGNE**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Martin Boulanger

QU'une dépense de 1 005\$ + taxes soit autorisée chez CIM pour l'acquisition du programme informatique rôle en ligne.

ADOPTÉE

Rés. 18-024

**ENGAGEMENT DE CRÉDITS : COMMANDITE RANDONNÉE DES NEIGES DE MÉGANTIC**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Gino Giroux

QUE la Municipalité accorde un don de 25\$ à l'organisme Les Roses Pour la Cause inc. en soutien à la participante de la randonnée des neiges, Suzanne Racine.

ADOPTÉE

Rés. 18-025

**CONCEPTION D'ÉGOUT PLUVIAL : AVENUE DE LA PLAINE ET DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL AVENUE DU DOMAINE**

CONSIDÉRANT les propositions de la firme d'ingénieurs affecté au dossier réfection de l'avenue Ste-Marie, quant à la conduite et la réception des eaux pluviales;

Il est proposé par : André Drouin

Et appuyé par : Diane Rancourt

QU'un fossé soit creusé dans l'axe de la rue des Pins, vers l'avenue du Domaine pour y rejeter l'égout pluvial de l'avenue de la Plaine, ce fossé servira de réceptacle aussi pour le futur développement doté de fossés de l'avenue du Domaine.

ADOPTÉE

Rés. 18-026

**ENGAGEMENT DE CRÉDITS : ENLÈVEMENT DE LA NEIGE**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE soient autorisées une dépense de 5 000\$ pour carburant, de 2 500\$ pour entretien de véhicules, de 925\$ pour chaîne camion à neige et de 300\$ pour deux batteries pour la rétrocaveuse.

ADOPTÉE

Rés. 18-027

**ADOPTION : RÈGLEMENT No 18-387**

ATTENDU QU'avis de motion du règlement 18-387 PORTANT SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX a été donné à la séance du 4 décembre 2017;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Martin Boulanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles adopte le règlement intitulé:

RÈGLEMENT NO 18-387 MODIFIANT LE RÈGLEMENT no 17-383 PORTANT SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX, dont copies est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;  
ADOPTÉE

Rés. 18-028

**MANDAT DE CONCORDANCE : SERVICE D'URBANISME MRC**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Martin Boulanger

QUE mandat soit donné au service d'urbanisme de la MRC de faire la concordance de nos règlements d'urbanismes avec le schéma d'aménagement.

ADOPTÉE

Rés. 18-029

**CHANGEMENT DE SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE la Municipalité accepte l'offre de Sogetel inc. pour un nouveau système incluant le service de téléphone avec interurbains illimités ainsi qu'internet haute vitesse. Le tout pour 460\$/mois, contrat de 5 ans.

ADOPTÉE

Rés. 18-030

**AUTORISATION DE DESTRUCTION DES ARCHIVES INACTIVES AU CALENDRIER**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Gino Giroux

QUE la directrice-générale soit autorisée à détruire les archives inactives au calendrier de conservation approuvé.

ADOPTÉE

Rés. 18-031

**LISTE DES TERRAINS VACANTS : AUCUNE DÉCONTAMINATION À PRÉVOIR**

Proposé par : Patrick St-Pierre

Appuyé par : André Drouin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal, avec les informations qu'il possède actuellement à la liste des terrains vacants, confirme qu'il n'y a pas de coûts de décontamination à prévoir pour les anciens dépotoirs.

ADOPTÉE

Rés. 18-032

**ANNULATION SOLDE DE TAXES : TERRAIN MUNICIPAL**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE le solde de taxes municipales au montant de 558\$ sur le matricule no 6682-72-5574 acquis du Comité Économique de Courcelles par la Municipalité, soit annulé. Ce terrain étant maintenant non-imposable.

ADOPTÉE

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : André Drouin

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_, maire

\_\_\_\_\_, dir.gén.